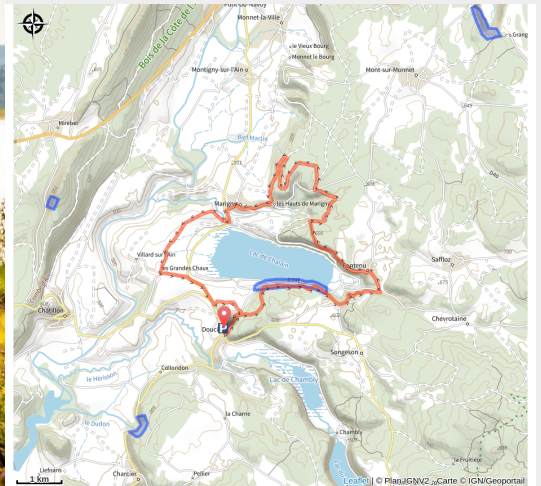


Tour du Lac de Chalain - 19R

Terre d'Émeraude



vététistes au lac de Chalain (© Benjamin Becker/Jura Tourisme)



Le lac de Chalain est le plus grand lac naturel du Jura, mais aussi l'un des plus remarquables avec ses falaises de plus de 50 mètres de haut qui surplombent ses eaux turquoises.

Suivre le balisage n°19 rouge

Infos pratiques

Pratique : VTT/VTAE

Durée : 2 h

Longueur : 20.1 km

Dénivelé positif : 389 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Thèmes : Géologie, Lacs, rivières et cascades, Naturel

Itinéraire

Départ : Doucier

Arrivée : Doucier

Balisage : ➡ Boucle VTT

Communes : 1. Doucier

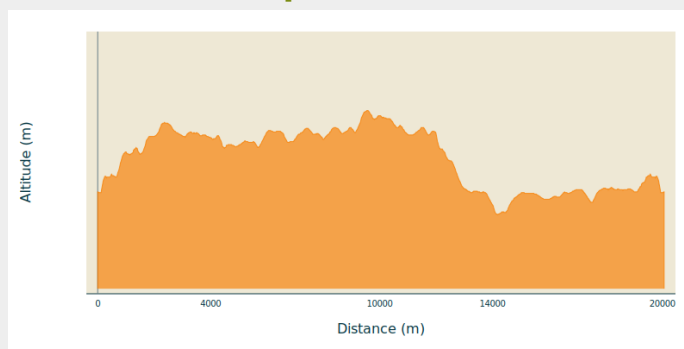
2. Songeson

3. Fontenu

4. Marigny

5. Montigny-sur-l'Ain

Profil altimétrique

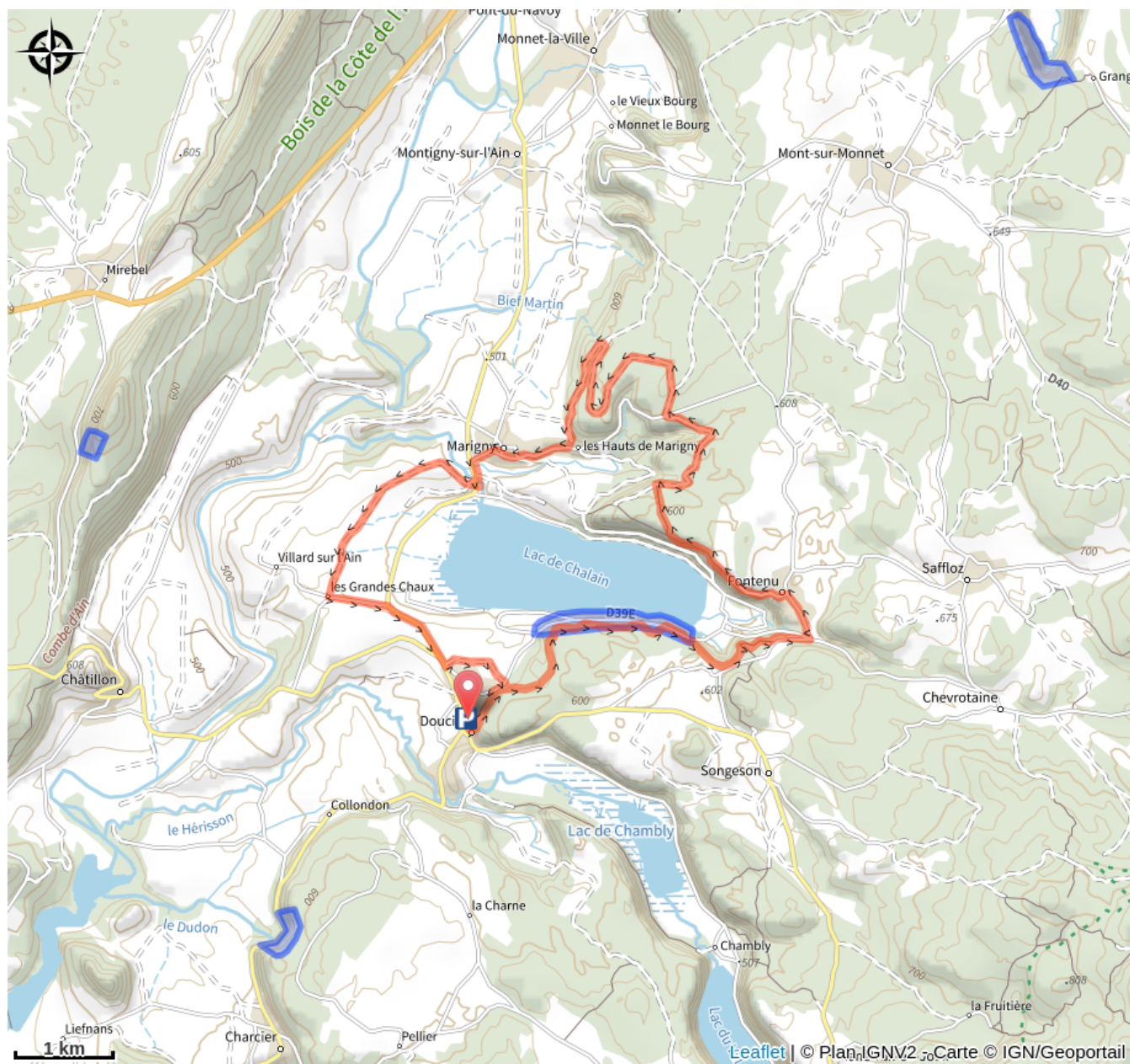


Altitude min 491 m Altitude max 633 m

Hormis la montée au belvédère de Fontenu, aucune réelle difficulté n'est à noter sur ce circuit très roulant et ombragé. Il décrit une large boucle autour du lac de Chalain, dévoilant sa présence de-ci, de-là, grâce à de beaux coups d'oeil à travers les bois. Quelques villages : Fontenu, Marigny, Doucier viennent rompre la quiétude des passages en forêt.

Au retour, une pause fraîcheur s'impose sur l'une des trois plages surveillées du Lac. Et pour les plus gourmands, une visite de la fruitière de la Vallée du Hérissou, réputée pour son excellent Comté.

Sur votre route...



Toutes les informations pratiques



Ce parcours est accessible aux VTT à assistance électrique. Restez toutefois vigilant sur les sentiers, ne vous surestimez pas et restez prudent avec les autres usagers qui sont prioritaires sur vous.

Recommandations

Parcours accessible au VTTAE sans changement de difficulté (parcours rouge)

Avant de partir, nous vous conseillons de lire la rubrique [Conseils aux randonneurs](#), de vous équiper convenablement, de porter un casque, de vérifier l'état de votre vélo, de prendre de quoi vous ravitailler et réparer (kit crevaillon, maillon rapide, clés 6 pans...), de consulter la météo et de prendre un téléphone chargé. Dans tous les cas, ne surestimez pas vos forces et ne vous engagez pas sur un sentier trop technique pour vous. Sachez renoncer, faire demi-tour ou descendre du vélo.

Dans le Jura, les parcours VTT empruntent des chemins et sentiers dans des propriétés privées qui peuvent également servir à d'autres activités. Merci de respecter les lieux en restant sur les sentiers balisés et en respectant les autres usagers qui sont prioritaires (randonneurs, vététistes, cavaliers, mais aussi exploitants forestiers, vigneron, bergers...). Il convient donc d'adapter et de maîtriser sa vitesse.

Le Jura est un département nature et sauvage, merci de respecter l'environnement dans lequel vous évoluez : Ne jeter aucun déchet, ne faites pas de feu, ne cueillez pas les fleurs sauvages. Respectez la tranquillité du bétail et de la faune sauvage en restant éloigné des troupeaux, en tenant votre chien en laisse et en refermant les barrières derrière vous. Renseignez-vous sur les zones de protection de biotope, réserves naturelles ou zone Natura 2000 dans lesquelles des restrictions sont applicables.

En cas de travaux forestiers (abatage, débardage...), de travaux sur les sentiers (réfection de sentier, débroussaillage...) ou de zones de chasse en cours ou battue pour votre sécurité, sachez renoncer et faire demi-tour.

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Lons-le-Saunier, prendre la D471, en direction de Pannessières. Prendre la D39 en direction de Chatillon / Doucier.

Parking conseillé

Parking de la Mairie à Doucier

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

APPB CORNICHES CALCAIRES - COTE DU LAC DE CHALAIN

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur la Côte du lac de Chalain sur les communes de Fontenu et de Doucier.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.